

Voies lactées

DYNAMIQUE DES BASSINS LAITIERS
ENTRE GLOBALISATION ET TERRITORIALISATION

Martine NAPOLÉONE
Christian CORNIAUX
Bernadette LECLERC
éditeurs scientifiques

isbn version numérique : 978-2-7380-1384-2

Pour acheter le
livre papier, cli-
quez sur le logo



Bassin laitier « Pélardon en Cévennes méridionales » (France)

Construire une filière localisée qui reste affranchie des dynamiques industrielles

Résumé

Dans un contexte de mondialisation des échanges, d'industrialisation des filières, d'urbanisation galopante, les territoires méditerranéens affrontent des mutations importantes. Comment ces dynamiques pèsent-elles sur les transformations des systèmes d'élevage et des territoires ? L'ancrage au local des produits contribuent-ils aux recompositions des activités d'élevage dans les territoires ?

Nous nous intéressons dans ce texte aux recompositions d'activités laitières et fromagères caprines au sein d'un territoire rural enclavé, les Cévennes. Nous abordons conjointement les transformations des systèmes d'élevage, les stratégies des opérateurs d'aval et les dynamiques territoriales. Nous nous appuyons sur des entretiens, des sources bibliographiques et des données issues d'études en élevage et auprès des laiteries. Par une analyse diachronique nous mettons en évidence les trajectoires de développement de ce territoire, ainsi que les facteurs de changement.

Les acteurs locaux de l'élevage caprin ont toujours considéré leur savoir-faire et leur produit comme un bien commun à protéger et comme un moyen pour valoriser leur production et en garder la maîtrise du devenir. Cette filière s'est ainsi construite dans l'affirmation des différences avec les dynamiques agroindustrielles. Ces différences, comme les spécificités de ce territoire méditerranéen, ont été tour à tour, au cours des cinquante dernières années, des handicaps et des atouts dans les contextes mouvants des systèmes alimentaires et des formes de commercialisation. Ce texte pose la question du devenir et des formes d'action et de valorisation d'un bien local enraciné dans une culture face à – et en lien avec – des dynamiques de mondialisation.

Mots-clés : élevage caprin, appellation d'origine protégée (AOP), mondialisation, patrimoine, zone méditerranéenne.

« Pelardon » Dairy Basin, in Southern Cevennes (France)

A localised value chain, independent from major retailers and dairy companies

Abstract

Facing globalisation of trade, industrialisation of commodity chains, rapid urbanisation, the Mediterranean territories are undergoing major changes. In which way these factors do influence the evolution of farming systems and territories? Is the territorial rooting of their products likely to participate in the reconfiguration of farming systems and general management of these territories?

This paper deals with the reconfiguration of the dairy goat industry in a landlocked rural territory: the Cevennes, in Southern France. The main changes in livestock farming systems, in the strategies of processors and retailers, and territorial dynamics are approached simultaneously. The analysis is based on interviews of key-persons, bibliography, and monographies of livestock farming and milk processors. A diachronic analysis allows to describe some development pathways of this territory and some drivers of observed changes.

For local dairy goat stakeholders, their know-how and their products are a common good. They are keen in protecting it, as a mean to give value to their production and keep their control on its future. This local value chain has been built as an alternative to the agro-industrial pattern. Along the 50 last years, these differences, and the specific characteristics of this Mediterranean territory, were considered as strengths or weaknesses, according the changes occurring in the agri-food sector and the way of marketing their product.

This paper addresses the question of the ways of valorisation of a locally rooted, cultural product, in the frame of globalisation.

Key-words : goat, livestock farming, globalisation, PDO, cheese, heritage, Mediterranean.



Bassin laitier « Pélardon en Cévennes méridionales » (France)

Construire une filière localisée qui reste affranchie des dynamiques industrielles

Martine NAPOLÉONE *, Jean-Pierre BOUTONNET

LE PÉLARDON EST UN « petit fromage rond ¹ » au lait de chèvre, fabriqué dans les Cévennes, sur les contreforts sud du Massif Central. Production patrimoniale s'il en est, ce fromage et les activités associées constituaient une des composantes du système paysan et agrifalimentaire ² cévenol. Entre le XVII^e et le XX^e siècle, les activités industrielles (mines autour d'Alès) et manufacturières (filatures et production de soie au Vigan) soutenaient une forte demande alimentaire dans cette région enclavée (IEO 1979). Au début du XX^e siècle, ces activités industrielles périclitent. Les Cévennes se dépeuplent. Le territoire se reboise et se ferme. Une petite paysannerie persiste cependant dans le bassin à proximité des petits bourgs.



Cette terre de tradition et de résistance connaît, dans les années 1960 et 1970, une relance de ses activités à travers la production caprine notamment. Plus que des projets agricoles,

* Auteur de correspondance : napolema@supagro.inra.fr

¹ Du provençal *pelaudoun* : « petit fromage rond, sec et piquant, propre aux Cévennes », (Mistral 1878).

² Nous désignons par agrifalimentaire tout ce qui se rapporte à l'ensemble du système, des agriculteurs aux consommateurs.

Résumé

Dans un contexte de mondialisation des échanges, d'industrialisation des filières, d'urbanisation galopante, les territoires méditerranéens affrontent des mutations importantes. Comment ces dynamiques pèsent-elles sur les transformations des systèmes d'élevage et des territoires ? L'ancrage au local des produits contribuent-ils aux recompositions des activités d'élevage dans les territoires ?

Nous nous intéressons dans ce texte aux recompositions d'activités laitières et fromagères caprines au sein d'un territoire rural enclavé, les Cévennes. Nous abordons conjointement les transformations des systèmes d'élevage, les stratégies des opérateurs d'aval et les dynamiques territoriales. Nous nous appuyons sur des entretiens, des sources bibliographiques et des données issues d'études en élevage et auprès des laiteries. Par une analyse diachronique nous mettons en évidence les trajectoires de développement de ce territoire, ainsi que les facteurs de changement.

Les acteurs locaux de l'élevage caprin ont toujours considéré leur savoir-faire et leur produit comme un bien commun à protéger et comme un moyen pour valoriser leur production et en garder la maîtrise du devenir. Cette filière s'est ainsi construite dans l'affirmation des différences avec les dynamiques agroindustrielles. Ces différences, comme les spécificités de ce territoire méditerranéen, ont été tour à tour, au cours des cinquante dernières années, des handicaps et des atouts dans les contextes mouvants des systèmes alimentaires et des formes de commercialisation. Ce texte pose la question du devenir et des formes d'action et de valorisation d'un bien local enraciné dans une culture face à – et en lien avec – des dynamiques de mondialisation.

Mots-clés : élevage caprin, appellation d'origine protégée (AOP), mondialisation, patrimoine, zone méditerranéenne.

ce sont des projets d'hommes et de femmes qui veulent vivre et produire dans leur région d'origine (création d'une activité laitière coopérative en vallée Française), ou dans la région qu'ils ont choisie (invention d'une forme d'élevage fermière et pastorale par des néoruraux en piémont cévenol). Ancrées dans les Cévennes, en marge des processus de concentration et de spécialisation qui recomposent les territoires ruraux et les mondes agricoles en France dans les Trente Glorieuses (Hervieu & Purseigle 2013, Rieutord 2009), une activité laitière ¹ et une activité fermière ² se construisent, indépendamment l'une de l'autre, en mêlant modernité et tradition, production caprine et inscription de ces activités dans une dynamique et une culture locales et territoriales.

Divers facteurs déstabilisent dans les années 1990-2000 ce nouveau système agrialimentaire cévenol : la nécessité d'augmenter les volumes pour compenser les dépenses liées aux mises aux normes des fromageries, de trouver en conséquence de nouveaux circuits commerciaux hors des zones de production, notamment dans les villes côtières et en grande distribution, et cela dans un contexte de concurrence accrue avec les fromages venus des grandes régions laitières. Dans la plupart des régions françaises, ce processus s'est traduit par des fusions-acquisitions de laiteries artisanales par de grands groupes laitiers (Ricard 2013). Le cas du Pélardon fait exception. Les producteurs laitiers et les producteurs fermiers ainsi que les laiteries locales s'associent pour construire l'AOC Pé-

¹ Activité laitière : l'éleveur livre son lait à une laiterie qui transforme le lait en fromage et le vend.

² Activité fermière : l'éleveur transforme lui-même sa production de lait en fromage et la commercialise.

lardon, avec la volonté commune de garder la notoriété et la propriété du produit, en revendiquant des processus de fabrication artisanaux pour les démarquer des produits industriels.

Le modèle agrialimentaire territorialisé, construit sur des bases anciennes renouvelées, est vu aujourd’hui en France comme une alternative aux dynamiques industrielles agroalimentaires, à la « malbouffe ¹ », comme un retour vers la proximité et vers les racines paysannes pour des consommateurs urbains (Rieutord 2009). Ce modèle se développe dans les zones marginales du Languedoc-Roussillon, et tend à donner une nouvelle identité à l’activité caprine sur des bases territoriales revisitées.



Figure 1. Bassin laitier Pélardon en Cévennes : une production caprine dans l’arrière-pays méditerranéen.

L’exemple du bassin laitier Pélardon, en Cévennes, illustre à la fois la trajectoire d’une filière localisée et territorialisée qui s’est construite et structurée à travers le temps en restant indépendante des grands groupes industriels, et la dynamique de territoires ruraux enclavés en zone difficile méditerranéenne. Nous montrerons à travers l’analyse des dynamiques de ce bassin que l’évolution des modèles de consommation alimentaire a largement influencé cette trajectoire. Nous montrerons aussi qu’elle ne peut se comprendre et prendre sens que dans une analyse intégrant des flux et des pressions de divers ordres, extérieurs au territoire concerné. Pour comprendre la trajectoire de ce bassin, il est donc indispensable de donner quelques clés de lecture des principaux facteurs qui ont modelé les territoires ruraux en France et les activités de production caprine. C’est ce que nous ferons en première partie de ce texte. Nous présenterons ensuite le bassin aujourd’hui, puis sa trajectoire. Nous verrons que les habitudes de consommation peuvent être une force motrice dans les reconfigurations des activités et que le savoir-faire et le terroir ont constitué des outils de différenciation facilitant la maîtrise par les acteurs locaux de leurs adaptations au changement global.

¹ En référence au terme utilisé par les agriculteurs lors du démantèlement d’un restaurant *fast-food*, et aux mouvements qui, depuis, émergent autour de l’alimentation *slow food*. Voir dates repères en annexe 3 de l’ouvrage.

REPÈRES SUR LA PRODUCTION CAPRINE ET SON AVAL

La France caprine présente des contrastes régionaux marqués

Le Centre-Ouest ¹ est une région laitière (plus de 90 % des exploitations sont laitières) (fig. 2). Il collecte 74 % du lait livré en France. Les troupeaux, conduits en grande majorité en stabulation permanente, sont de grande taille (moyenne 351 chèvres), ont une production élevée (902 litres de lait produits par chèvre) (Idèle 2012). Le lait est transformé par de grands groupes industriels qui vendent à l'export et par les circuits de la grande distribution sur l'ensemble du territoire national, et notamment sur la frange côtière méditerranéenne où il y a une forte demande pour ces produits.

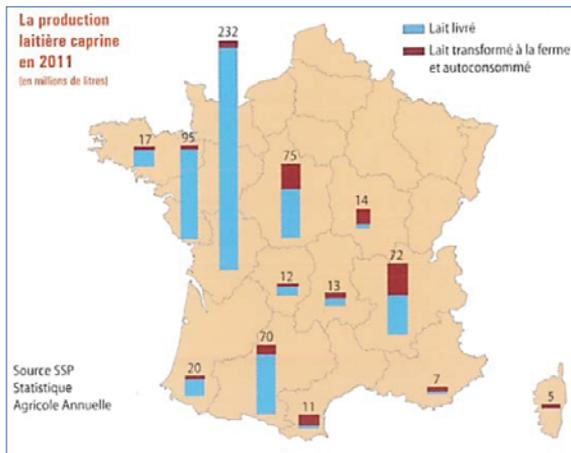


Figure 2. La production laitière et fermière caprine en France en 2011 (Idèle 2012).

Les régions Sud et Sud-Est sont essentiellement fromagères (plus de 80 % des exploitations sont « fermières »). Les producteurs fermiers transforment et vendent eux-mêmes leur production dans divers circuits : ferme, marché, restaurant, épicerie, grossiste, et grande distribution régionale hors référencement principalement. Les producteurs laitiers livrent à une laiterie la totalité de leur production. Les entreprises laitières du Sud et Sud-Est sont, à l'origine, de petites unités de transformation artisanales.

Une production tributaire du marché

La production laitière caprine a toujours été, en France, tributaire du marché. À l'inverse du secteur bovin laitier, il n'y a pas eu de mécanismes de régulation de l'offre. Le prix du lait dépend étroitement de l'équilibre entre l'offre et la demande, du type de commercialisation, du type de produits fabriqués (Le Jaouen 2003a et 2003b). La production caprine accuse régulièrement des périodes de crises de pénurie et de surproduction,

¹ Regroupe les régions Poitou-Charentes, Centre et Pays-de-Loire.

Méthode

MÉTHODE D'ANALYSE : UNE LECTURE DES TRAJECTOIRES

L'objectif est de comprendre les reconfigurations à l'œuvre dans le bassin laitier sur un temps long (50 ans). La démarche a consisté à construire une chronique des dynamiques en action depuis l'après-guerre (cf. annexe 1 et le chapitre méthodologique p. 21).

Pour cela, nous avons mis en regard, sur une base calendaire : les évolutions des stratégies commerciales des laiteries et des éleveurs fermiers (types de circuits et de produits), les transformations des systèmes d'élevage, les (re)localisations territoriales de ces activités, les dynamiques territoriales, et enfin les événements majeurs qui ont pesé sur ces évolutions (politiques publiques, crises sanitaires...). Une première analyse synchronique a permis d'identifier la diversité des formes d'interaction entre filière, système d'élevage et territoire, et les cohérences qui les sous-tendent. Une analyse diachronique a ensuite permis de mettre en évidence l'évolution de ces formes dans le temps, les facteurs de changement. La « trajectoire du bassin laitier » a été caractérisée par des enchaînements de séquences et de moments – et de facteurs – de changement. Période analysée : de l'après-guerre à 2013.

CHOIX DES LIMITES DU BASSIN

Le bassin laitier étudié a été délimité aux vallées cévenoles et à leur piémont, où se trouvent la majorité des éleveurs caprins et des transformateurs de la zone AOP. Cette limite a été choisie de manière à étudier les échanges entre ce territoire enclavé d'arrière-pays méditerranéen et l'extérieur de la zone, notamment la frange côtière urbaine. Le bassin laitier étudié ne correspond donc pas à une limite administrative, que ce soit celle de l'AOP Pélardon, du parc national des Cévennes, ou de la zone reconnue par l'Unesco comme patrimoine mondial de l'humanité pour les milieux agropastoraux. Il émerge sur toutes ces délimitations territoriales.

SOURCE DES DONNÉES

Nous nous sommes appuyés sur diverses sources d'information couvrant la période 1960-2014 : archives, périodiques locaux ou professionnels, travaux d'étudiants et de recherche, comptes rendus de réunions, enquêtes et entretiens compréhensifs réalisés auprès d'éleveurs, de transformateurs, de conseillers agricoles dans le cadre de plusieurs projets en partenariat¹.

notamment en 1980 où, pour la première fois, la production de lait de chèvre a été largement excédentaire, et dans les années 1989-1990, suite à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE. Même si la PAC² n'est pas intervenue pour réguler les marchés, les accords entre les pays membres de la CEE, portant sur la libre circulation des produits au sein de la CEE, ont modifié les marchés en mettant en concurrence les principaux pays producteurs de la communauté : France, Espagne, Grèce. Dès 1986, les transformateurs français ont importé du caillé congelé d'Espagne à moindre prix, pour fabriquer des produits de masse destinés à la grande distribution, sur l'ensemble du territoire na-

¹ Projets leader 1 et leader 2 : « Gestion concertée en Cévennes alésiennes », 1993-1999 (Couix et al.) ; projet PSDR 2 (Pour et Sur le Développement Régional) : « Coproduction de démarches d'aide aux coordinations entre laiteries et éleveurs pour gérer la saisonnalité de la collecte laitière », 2003-2006 (Napoléone et al.) ; projet Mouve n° ANR-2010-STRA-005-01, 2010-2014 ; commission d'experts Inao pour la mise en place de l'AOC Pélardon, 1995-2000 (Bérard L., Marchenay P., Napoléone M., Riccard D.).

² PAC : politique agricole commune.

tional et en particulier dans les zones de tradition fromagère caprine. Pour gagner des parts de marché, l'industrie laitière a segmenté sa gamme de fromages, par la forme, le type de produits, le nom d'un lieu ou d'un fromage évocateur, avec un label (Bio, MDD¹...). Les produits bio, les produits de terroir, ou à allure de terroir², se multiplient dans les rayonnages des supermarchés.

Les AOC : un moyen de protéger le produit

À partir des années 1990, dans de nombreuses régions de tradition fromagère, les transformateurs et les éleveurs fermiers et laitiers ont réagi en demandant la reconnaissance en AOC de leur produit (fig. 3).

Cette reconnaissance constitue un moyen de protéger le nom d'un produit (impossible d'en fabriquer ailleurs), de démarquer le produit sur un savoir-faire et une tradition, d'accéder à des circuits longs de distribution (la reconnaissance jouant comme une sécurité pour le consommateur) (Benkahla 2003). La plupart des 14 AOC caprines françaises ont été obtenues après 1990 et ont été demandées par des petites filières (par exemple Pélardon et Banon produisant respectivement 180 et 63 tonnes de fromage par an).



Figure 3. Logo du signe officiel de qualité français AOC (à gauche), et de son équivalent européen l'AOP (à droite).

Les entreprises locales des régions de tradition fromagère courtisées par les grands groupes

Les filières locales, ayant obtenu une AOC sont ainsi devenues attractives pour les groupes laitiers situés hors de la zone d'appellation, puisque les produits de terroir sont un moyen de diversifier la gamme et de segmenter les ventes. Les groupes laitiers fabriquant auparavant des produits portant le nom de produits de terroirs (Banon, Picodon, Pélardon), se sont vu interdire de le faire une fois l'AOC reconnue... sauf s'ils disposaient d'une unité de transformation située au sein de la zone de délimitation AOC, et s'ils transformaient les produits issus de cette zone. On assiste alors, à partir des années 1990, à un jeu complexe d'alliances, de coopérations, ou d'absorptions de petites entreprises,

1 MDD : marque de distributeur.

2 « À allure de terroir » : l'étiquette et l'allure du fromage évoquent pour le consommateur un lien au terroir, mais le fromage n'a pas d'ancrage particulier dans un terroir ou dans une tradition.

coopératives ou non, par des groupes transformateurs, situés hors de la région (Filippi 2002, Napoléone & Boutonnet 2010). Ces alliances ont permis aux entreprises de petite taille d'accéder à la grande distribution nationale tout en limitant les charges d'infrastructure, difficilement soutenables pour elles. Cependant, entre un simple accord sur un volume écoulé et la fusion avec le groupe plus important, la marge est souvent délicate à gérer pour la petite entreprise, comme le montrent de multiples exemples. Citons le développement de la gamme AOC dans le groupe Lactalis par rachat d'entreprises locales, par exemple, ou encore en zone Picodon la laiterie de Crest qui a absorbé entre 1975 et 2000 plusieurs laiteries villageoises en Drome et Ardèche provençale, pour rejoindre à son tour le groupe Valcrest (siège situé en région lyonnaise), pour rejoindre enfin le groupe coopératif nantais Eurial en 2014. En Cévennes en revanche, les acteurs de la filière laitière n'ont pas suivi le chemin de l'intégration à un groupe industriel.

La proximité réinventée

Dans les années 1960 à 1990, les politiques publiques accompagnent l'aménagement de grands centres urbains, le développement de filières fortes et structurées et le développement de la grande distribution (Houée 1989). Ces circuits de la grande distribution captent peu à peu l'essentiel des ventes et pèsent sur l'organisation des filières et des territoires (CRTC 1993). Cependant des crises sanitaires et économiques répétées sensibilisent le consommateur sur les effets de la globalisation des échanges, la multiplicité des intermédiaires et le poids des multinationales dans la distribution et l'agriculture. La montée en puissance des questions environnementales, qui s'est accélérée depuis le Grenelle de l'environnement en 2007, fait, quant à elle, prendre conscience de l'impact des systèmes de production agricole sur les écosystèmes et les paysages. Depuis la fin des années 2000, on assiste en Languedoc-Roussillon, comme ailleurs en France, à une évolution importante des circuits de distribution avec la multiplication des formes de vente directe (Chambre d'agriculture LR 2008, Pagès 2011, site région LR 2014). Dans ces réseaux, le consommateur urbain retrouve ainsi une part de sa ruralité (Rieutort 2007 et 2009). Ce lien aux consommateurs est aussi mis en scène dans certaines enseignes commerciales avec les photos des producteurs, et/ou en ménageant un espace « terroir » dans le magasin. « *Il faut casser la souveraineté qu'il y a entre les GMS qui est une grosse machine et le petit producteur... [silence]... elle a laissé des cicatrices importantes... [silence]... et maintenant, la souveraineté, l'uniformité, dérangeant. Les systèmes monétaires, la mondialisation, on n'a plus confiance.* » M. B., directeur d'une grande surface de type « hyper » en Lozère (entretien du 4 août 2011).

LE BASSIN LAITIER « PÉLARDON EN CÉVENNES MÉRIDIONALE »

Une région de moyenne montagne méditerranéenne enclavée, bordée de plaines urbanisées

Le bassin laitier se situe au nord de la région Languedoc-Roussillon dans le massif des Cévennes. Deux grandes plaines bordent ce massif. La plaine côtière viticole au sud et la vallée du Rhône à l'est. Fortement urbanisées et en forte croissance, elles constituent un énorme bassin de consommation, en particulier pour les fromages de chèvres. Ces plaines sont desservies par de grands axes routiers permettant des liaisons rapides avec le centre de la France (région Auvergne), avec la région Midi-Pyrénées ou la vallée du Rhône, mais aussi avec les régions laitières de l'ouest ou encore avec l'Espagne et l'Italie (fig. 4). Les marchandises peuvent ainsi circuler facilement entre les grandes zones de production en France ou en Europe et ce bassin de consommation littoral.

Bien que mitoyen avec ces zones de plaines, le bassin laitier étudié est enclavé. On ne

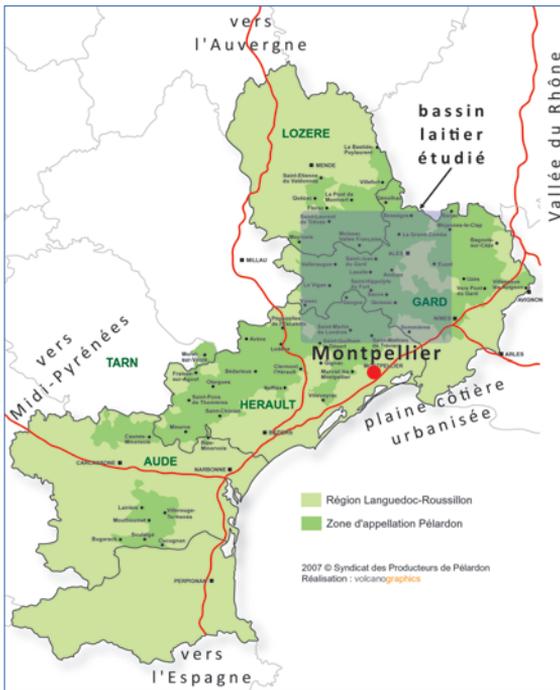


Figure 4. Localisation du bassin laitier (carte : Syndicat des producteurs de Pélardon).

peut pas passer par les Cévennes par le hasard de la route. Il faut y aller exprès, dans ce pays de montagne au relief tourmenté (fig. 5). La zone géographique du bassin laitier concerne la partie méridionale, sous influence méditerranéenne. Elle se caractérise par des vallées encaissées, difficiles d'accès et des espaces de piémont plus ouverts. Dans les vallées, le bois règne en maître (châtaigniers souvent embroussaillés en ubac et garrigues à chênes verts ou pins en adret). De rares prés s'étendent en fond de vallons ou autour des villages (Aubron 2012). Le SAU dans les vallées est donc très faible. Les collines de piémont sont plus ouvertes (prés cultivés, parcours boisés, landes) et plus proches des axes routiers.

Les Cévennes en images



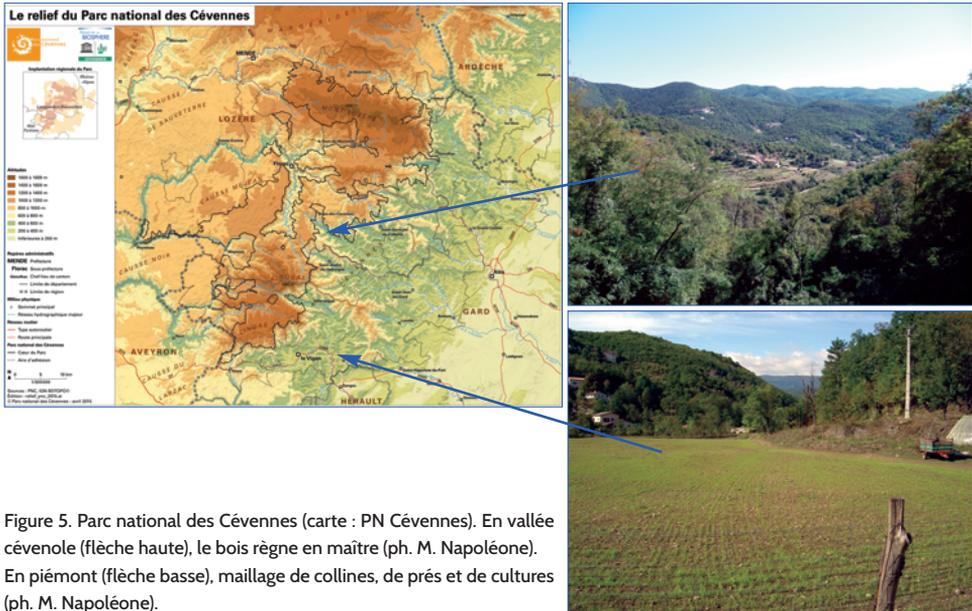


Figure 5. Parc national des Cévennes (carte : PN Cévennes). En vallée cévenole (flèche haute), le bois règne en maître (ph. M. Napoléone). En piémont (flèche basse), maillage de collines, de prés et de cultures (ph. M. Napoléone).

Quelques petites villes drainent et génèrent des activités locales. Il n’y a pas de grands axes routiers. Les déplacements sont délicats. L’accès aux fermes est parfois difficile. Il faut compter une à deux heures de déplacement par des axes secondaires tortueux pour aller de l’intérieur du bassin aux villes côtières.

Une filière fermière et laitière artisanale

Le Languedoc-Roussillon compte 350 éleveurs caprins, dont 80 % sont des producteurs fermiers (Delerce 2010). L’élevage laitier se trouve essentiellement en vallée. L’élevage fermier est présent dans tout l’arrière-pays, principalement dans les zones de piémont. En 2014, trois opérateurs se partagent la collecte et la transformation du lait de chèvre (fig. 6). En vallée Française, la coopérative « Fromagerie des Cévennes » collecte une vingtaine d’élevages et transforme 1 million de litres de lait de chèvre par an. En piémont, une mini-laiterie collecte trois élevages et un affineur commercialise les fromages de dix éleveurs. Ces trois opérateurs sont des entreprises artisanales transformant des petits volumes. Il n’y a pas de groupe industriel dans la zone, ni de collecte par de grands groupes dont le siège serait situé hors zone.

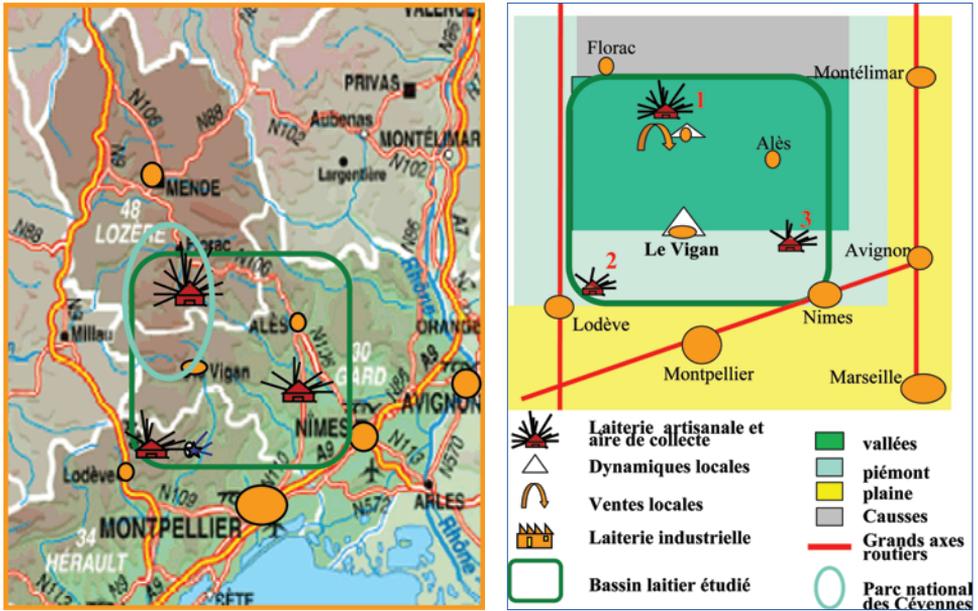


Figure 6. Le bassin étudié (à gauche) et sa représentation (à droite).

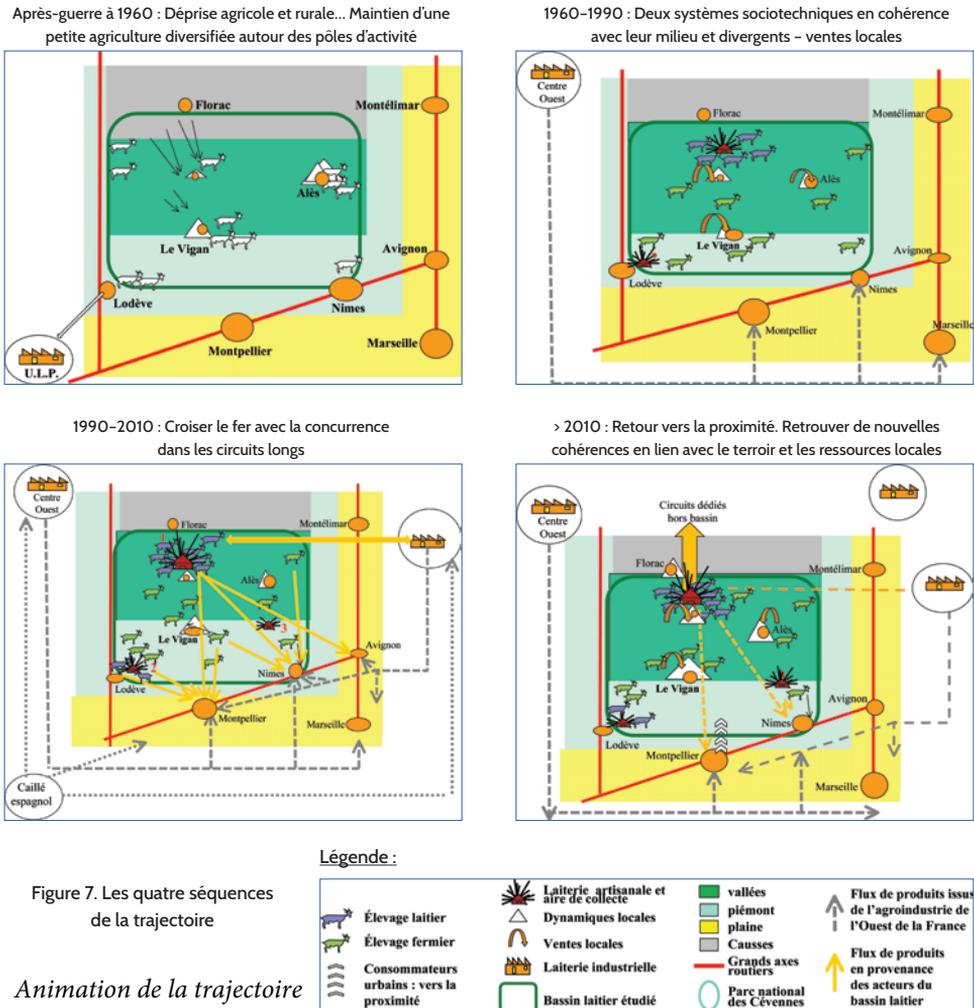
Un territoire multiple, une dynamique locale riche

Les Cévennes sont un espace à forte valeur environnementale (fig. 6). Un parc national (PN des Cévennes) a été créé en 1970. L'Unesco a classé certaines zones (gorges de la Vis) dans la catégorie « grands sites ». Enfin en 2012, les Causses et Cévennes sont reconnus au patrimoine mondial de l'humanité pour les « paysages culturels de l'agropastoralisme méditerranéens ». C'est une terre de production patrimoniale qui offre plusieurs produits de terroir : une AOC « Oignon doux des Cévennes », l'AOC « Pélardon », et la « Reinette du Vigan », pomme réputée en région. Ces produits sont reconnus par le label « Sud de France » (site de la région Languedoc-Roussillon). Environnement et ancrage au terroir des produits sont des attributs du territoire que les acteurs locaux et territoriaux et des filières cherchent à valoriser, en les mettant en synergie. Ils contribuent à la construction d'une image territoriale collective (site de l'office de tourisme du Vigan).

LA TRAJECTOIRE DU BASSIN

Les quatre séquences de la trajectoire

Dans la chronique du bassin laitier « Pélaridon en Cévennes méridionales » (annexe 1), nous identifions quatre séquences caractérisées par une cohérence et un équilibre dans les formes d'organisation des activités présentes (fig. 7). Avant les années 1960, une petite agriculture paysanne diversifiée, d'économie domestique, survit dans ce pays en déprise. Entre 1960 et 1990, une dynamique locale est relancée à travers l'émergence de systèmes



agrialimentaires localisés. Les années 1990-2010 sont dominées par la recherche de marchés nouveaux vers les zones urbaines et la grande distribution, où la concurrence est vive. Enfin, depuis la fin des années 2010, on assiste à nouveau à des recompositions des activités dans les territoires en lien avec le terroir et les ressources locales.

SÉQUENCE 1, AVANT LES ANNÉES 1960 : MAINTIEN D'UNE PETITE AGRICULTURE DIVERSIFIÉE SUR FOND DE DÉPRISE AGRICOLE

La déprise agricole et rurale est très forte dans les vallées cévenoles et en piémont. Une petite agriculture paysanne se maintient autour des pôles d'activités manufacturiers (Le Vigan) ou miniers (Alès), où une demande en produits locaux reste présente.

L'activité est domestique et diversifiée (châtaignes, œufs, fromages, pommes...). Seuls les surplus sont vendus. Les chèvres – « vaches du pauvre » – sont les seuls animaux laitiers. Ils sont nourris avec soin sur les meilleurs prés. La plupart des paysans élèvent deux à trois chèvres, (ministère de l'agriculture 1959 et 1961).

Dans l'extrême ouest de la zone, l'Union laitière pyrénéenne (ULP) a installé un local de collecte le long du grand axe routier (dans la ville de Lodève) et collecte du lait dans une dizaine d'élevages (fig. 7).

SÉQUENCE 2, 1960-1990 : DEUX SYSTÈMES SOCIOTECHNIQUES

Un bassin de production laitier fermier caprin se constitue sur des bases territoriales, en marge des circuits longs agroindustriels qui se développent dès la fin des années 1970 dans les zones périurbaines de plaine. S'inscrivant dans des dynamiques sociales très différentes, deux mouvements vont contribuer à relancer en Cévennes une vitalité agricole à travers l'élevage de chèvres. Deux formes d'élevage, reposant sur des conceptions et des valeurs assez différentes se mettent en place, modernisation agricole d'un côté, retour à la terre de l'autre (fig. 7).

Mise en place en vallées cévenoles d'un élevage laitier spécialisé et moderne

Ce premier mouvement accompagne les lois de modernisation de l'agriculture et de l'élevage (1962-1966).

Face à la déprise, quelques personnes portent le projet de développement de la production caprine comme un moyen de relance des activités en vallée Française et en vallée Borgne. Ce projet repose sur la création d'une coopérative de collecte et de transformation du lait, la Fromagerie des Cévennes et sur la conception d'un modèle d'élevage performant, consistant à rationaliser trois facteurs de production : les animaux (les sélectionner), les ressources (valoriser les « terres » qui répondent à des techniques culturelles), le travail (améliorer l'équipement et les chèvreries, réduire le temps de garde des troupeaux). L'accent est mis sur l'amélioration des prés et sur des surfaces fourragères (Napoléone et al. 2015). Les par-

Figure 8. Un troupeau au pâturage. Les prés et les bords de rivière sont recherchés par les éleveurs, pour soutenir la lactation (ph. Alex Carles).



cours sont délaissés. C'est une adaptation aux Cévennes du modèle prôné par les lois de modernisation. La forte consommation locale et régionale de Pélardon permet à la Fromagerie des Cévennes d'écouler toute sa production par des circuits de proximité ou de vente directe.

Émergence d'activités fermières, avec l'arrivée des néoruraux dans les zones difficiles délaissées par l'agriculture

Ce second mouvement s'inscrit dans les suites du mouvement social de 1968. Des néoruraux s'installent en Cévennes, dans les zones pastorales de piémont, délaissées par l'agriculture, et donc seuls espaces accessibles pour eux. Ils mettront en place un élevage extensif, pastoral et fermier.

Sans culture agricole, ils sont porteurs d'un idéal fort de nature et de liberté. « La ruralité apparaît comme l'antidote de la crise urbaine » (Léger & Hervieu 1979), et nous pourrions rajouter « ... du productivisme ». Désireux d'aller au bout de la production, ils transforment eux-mêmes leur lait en fromages et les vendent directement aux consommateurs. Une production caprine fermière se développe. Avec le temps, les éleveurs acquièrent une reconnaissance locale et auront accès à des prés laissés libres lorsque leurs voisins cessent leur activité. Les systèmes d'alimentation évolueront vers des systèmes complexes basés sur des combinaisons de ressources pastorales spontanées et de ressources fourragères.

Que ce soit la coopérative Fromagerie des Cévennes ou les producteurs fermiers, tous vendent à une clientèle de connaisseurs sur des circuits courts (marchés, épiceries, crémiers, restaurants, supérettes...). Il y a peu de problèmes de commercialisation à cette période. « On vendait tout par téléphone »¹. Le dimensionnement des ateliers et les volumes produits



Figure 9. Un éleveur fermier sort son troupeau sur le parcours. La diversité des espèces pastorales est un atout pour l'éleveur (ph. M. Napoléone).

¹ Extrait d'entretien avec M. E., ancien président de la coopérative cévenole (réalisé en 2003).

(environ 700 000 l/an pour la coopérative Fromagerie des Cévennes et 30 000 l/an pour un fermier) sont compatibles avec la demande locale. La Fromagerie des Cévennes, ancrée dans les vallées et tournée vers les consommateurs locaux, passe à côté de la crise caprine de 1980 qui touche la plupart des acteurs de la filière caprine française.

Durant cette période, les formes de commerce évoluent en zone urbaine hors bassin. Les premiers supermarchés se développent en périphérie des villes. Les groupes agroindustriels des régions laitières de l'ouest et du centre de la France trouvent dans ces circuits longs un moyen de redéploiement de leurs circuits commerciaux, en pleine crise laitière (1980). Ils développent leurs ventes dans ces circuits avec des produits de masse (bûche ou fromages « à allure du local »).

Dans la frange sud-ouest, l'Union laitière pyrénéenne (ULP) a arrêté sa collecte dans le courant des années 1970. En 1983, une dizaine d'éleveurs néoruraux installent dans l'ancien local de l'ULP une coopérative laitière fromagère, « Les chevriers de l'Hérault », qui collecte du lait et des fromages frais à affiner.

SÉQUENCE 3, 1990-2010 : CROISER LE FER AVEC LA CONCURRENCE DANS LES CIRCUITS LONGS

Dans les années 1990 d'importantes modifications vont déstabiliser l'équilibre du système agrialimentaire qui jusque-là prévalait dans ce bassin laitier. Les mises aux normes successives des fromageries vont entraîner des investissements importants tant chez les producteurs fermiers que pour les laiteries. Pour les compenser, les volumes produits augmentent, ainsi que les effectifs des troupeaux. La demande locale ne suffisant plus à écouler la production, les producteurs fermiers ainsi que la coopérative Fromagerie des Cévennes recherchent de nouveaux circuits hors du bassin laitier, auprès des consommateurs urbains de la frange littorale (fig. 7).

Nous distinguons dans cette séquence deux périodes : avant et après l'obtention de l'AOC.

Début 1990-2000 : en route vers l'AOC

Pour compenser les mises aux normes, les producteurs étendent leurs circuits commerciaux vers la frange côtière et cherchent à accéder à un nouveau type de clientèle : la clientèle urbaine.

La Fromagerie des Cévennes et les quelques plus gros producteurs fermiers se tournent vers la grande distribution qui capte l'essentiel de la consommation, et se retrouvent de fait en concurrence avec les produits issus de l'agro-industrie des régions laitières. L'accès à ces circuits longs a d'importantes conséquences sur la gestion de la saisonnalité de la collecte laitière et sur les systèmes de production (annexe 3). Les producteurs fermiers étendent leurs circuits commerciaux vers les marchés urbains de plein-vent et les restaurants sont quant à eux en concurrence avec les autres producteurs fermiers de la région.

Tous les circuits commerciaux de la région sont saturés. C'est la multiplication des signes de démarcation en circuits longs pour augmenter les ventes et rassurer les consommateurs (crises de l'ESB en 1996).

Pour protéger juridiquement leur produit des fabrications hors de la zone, les éleveurs laitiers et fermiers engagent en 1990 une procédure de demande de reconnaissance de leur fromage en AOC. Ils revendiquent pour leur produit l'image – et les process – de la fabrication fermière et artisanale. « L'AOC est un moyen de distinguer le Pélardon d'un produit industriel »¹. Ils retiendront dans le cahier des charges : « lait cru, moulé à la louche, congélation du caillé interdite ». Malgré les difficultés, les laiteries adapteront leurs chaînes de transformation pour satisfaire ces clauses. L'AOC est obtenue en août 2000 et l'AOP en 2001.

Les pratiques de conduite quant à elles, font débat...

Rappelons qu'en 1990 les pratiques d'élevage sont rarement renseignées dans les cahiers des charges des AOC². Deux points de vue s'opposent. Pour les uns : l'AOC doit affirmer un lien au local par une alimentation à base de pâturage. Pour les autres : le cahier des charges de l'AOC ne doit pas être un frein pour des producteurs situés en zone. *In fine* le cahier des charges retenu est un compromis en ce qui concerne l'alimentation : obligation d'utiliser le pâturage 240 jours par an (180 en montagne). 30 % des éleveurs de la zone AOP adhèrent et participent à la construction de cette action collective (cf. encart).

2000-2010 : Avec l'appellation d'origine, trouver de nouveaux circuits

Sortir du marché régional engorgé : l'AOP, un passeport pour atteindre les marchés éloignés

Pour la coopérative Fromagerie des Cévennes (30 % des Pélardons AOP régionaux), l'obtention de l'AOC, puis de l'AOP, constitue un moyen de sortir du marché régional engorgé et d'accéder au marché national. Cependant, l'accès à la grande distribution nationale est difficile pour une petite coopérative (27 éleveurs en 2005). Les coûts logistiques sont



Figure 10. Moulage à la louche du caillé (ph. T. Piettre Leclair, syndicat des producteurs de Pélardon).

¹ Extrait de débat au cours de l'instruction de la demande d'appellation en 1996.

² Les AOC définissent en général à cette période une aire de délimitation et les process de fabrication du produit.

L'adhésion à une AOP, un acte volontaire

L'AOP Pélardon regroupe environ 30 % des producteurs (tous les éleveurs laitiers, du fait de l'adhésion des laiteries, et une partie des éleveurs fermiers). Pour la plupart des adhérents, c'est un acte militant et identitaire. C'est aussi un atout commercial ; pour les nouveaux installés par exemple, ou pour accéder à des circuits éloignés, ou à des circuits longs. Parmi ceux qui n'adhèrent pas à l'AOP, il y a les déçus du compromis sur le cahier des charges (trop strict, ou au contraire pas assez strict) ; il y a les éleveurs qui ont déjà leur clientèle et qui ne voient pas l'utilité, pour leur commercialisation, d'un signe officiel de qualité ; il y a enfin des questions économiques, ou administratives (« des papiers en plus »).

trop importants. Elle négocie un accord commercial avec un groupe laitier de Rhône-Alpes ¹, leader du Sud-Est pour les fromages de chèvres, intéressé d'avoir dans sa gamme une nouvelle AOP. Une partie des Pélardons produits par la Fromagerie des Cévennes, seront écoulés par le groupe laitier de la région Rhône-Alpes. Celui-ci s'occupe des négociations avec les centrales d'achat et de la logistique de distribution du produit à partir d'une de ses plateformes, (Boutonnet et al. 2005). Fin 2000, le groupe coopératif

Valcrest poursuit son processus d'industrialisation et de concentration. La forme de l'accord commercial est rediscutée. La Fromagerie des Cévennes décide de modifier ses orientations stratégiques commerciales pour valoriser le caractère artisanal de la transformation et l'ancrage territorial de ses activités.

Pour certains éleveurs fermiers, l'AOP est aussi un moyen de sortir de la région et de tester des marchés dédiés hors zone tels que les crémiers spécialisés à Rungis ou à l'export. Certains se regroupent en association pour vendre par correspondance aux crémiers de Paris.

Surfer sur la vague naissante de la proximité

En région et dans le bassin, de nouvelles formes de vente se multiplient (boutiques paysannes, Amap, foires...). Ces nouvelles formes mettent l'accent sur la proximité et la vente directe, ce qui n'est pas nouveau en Cévennes ou pour les producteurs fermiers. Par contre, et c'est une innovation importante, elle s'adresse à des consommateurs urbains, éloignés des zones de production. La commercialisation des éleveurs fermiers évolue vers des formes plus collectives ou en réseau. Ces formes de vente mettent en relation une diversité de producteurs (fromages, viandes, miel, légumes...) et d'artisans. C'est alors toute une diversité des produits du territoire qui s'expose.

Le syndicat des producteurs de Pélardon (SPP) multiplie les occasions de créer des liens entre des producteurs et des consommateurs, en affichant l'ancrage du produit au terroir. Il participe à des fêtes de produits locaux « les Cévennes font leur comédie » à Montpellier ou « le Printemps du Pélardon » au Vigan, mais aussi en participant au salon de l'Agriculture à Paris, ou encore en s'inscrivant dans le mouvement *slow food*.

¹ Société coopérative Scoff devenue Valcrest, qui en 2014 a fusionné avec le groupe coopératif nantais Eurial.



SÉQUENCE 4, DEPUIS 2010 : RETROUVER UNE NOUVELLE COHÉRENCE EN LIEN AVEC LE TERROIR

L'engouement pour la proximité se poursuit. Les formes de ventes collectives se multiplient : un marché paysan est créé au Vigan. De nombreux consommateurs urbains de la frange côtière ont des racines en Cévennes, et retrouvent à travers ces circuits de proximité une part de leur ruralité, comme l'a montré dans d'autres régions Rieutord (2007, 2009). Ce sont autant de facteurs qui vont peser sur l'évolution des activités dans cette période.

Ce lien aux producteurs est aussi mis en scène dans certaines enseignes de la grande distribution : « *L'intérêt de xxxxxxxx est de pouvoir avoir recours à la centrale d'achat et de garder une indépendance d'achat pour certains produits. Je fais le choix du local pour les fromages et de la centrale pour les produits manufacturés. [...] La clientèle ici est essentiellement locale avec une sensibilité rurale. Pour les produits frais l'origine est demandée. Le nom du producteur ou du transformateur est spécifié. Les clients le connaissent. [...] Nous mettons en avant la simplicité d'achat et le contact direct en opposition avec les enseignes industrielles et les grosses centrales d'achat, dans lesquelles le petit producteur n'a pas sa place. On construit avec nos fournisseurs de produits frais un projet en partenariat avec engagement réciproque* » (entretien avec un directeur d'hypermarché en 2011). Dans ce cas-là, à la différence des produits



Figure 11. Vente de Pélardon et de fromage fermier sur le marché du Vigan (ph. M. Napoléone).



Figure 12. La « Parpaillote » un fromage qui s'adresse à une clientèle de Cévenols attachés à leur territoire et à ses produits (ph. M. Napoléone).

qui passent par les centrales d'achat, il y a une certaine proximité entre le producteur qui vend sous cette forme en grande distribution et le consommateur.

La coopérative Fromagerie des Cévennes et les éleveurs laitiers font face à des difficultés économiques liées à l'augmentation drastique des prix des aliments et à l'augmentation des exigences des centrales d'achat ¹. Dans les élevages, la recherche d'autonomie fourragère devient une priorité pour limiter les charges. Des éleveurs réduisent les effectifs de leurs troupeaux pour être plus autonomes, et diversifient ses activités (miel, accueil...).

¹ Par exemple : des livraisons biquotidiennes pour limiter les stocks de produits.

La coopérative change de stratégie commerciale. Elle limite les ventes en centrales d'achat de la grande distribution et se tourne vers de nouveaux circuits valorisant mieux ses atouts : circuits bio, crémiers spécialisés hors zone, accords commerciaux hors référencement avec des gérants de grandes surfaces... Pour répondre aux attentes des clients de ces circuits, elle crée de nouveaux fromages évoquant la culture locale.

Dans le sud-ouest de la zone, la coopérative des chevriers de l'Hérault créée en 1983 met fin à ses activités. Trois de ses adhérents créent une mini-laiterie privée.

Les fermiers recentrent leurs circuits commerciaux, en délaissant dès qu'ils le peuvent les marchés et circuits éloignés de la zone urbaine. Ils construisent de nouvelles synergies locales, notamment avec les acteurs territoriaux. La reconnaissance récente des paysages agropastoraux par l'Unesco ouvre en effet de nouvelles perspectives et occasions d'échanges entre les éleveurs et les gestionnaires territoriaux...

Facteurs et leviers des changements

Divers facteurs ont influencé la trajectoire dans ce bassin laitier. Ils sont souvent extérieurs au bassin. Le tableau 1 montre combien les évolutions des formes de consommation et de distribution dans les zones côtières, ainsi que les stratégies commerciales des groupes agroindustriels des grandes régions laitières ont été déterminantes. Les caractéristiques du territoire (cf. article de Houdart & Pocard p. 209), à savoir l'enclavement de l'arrière-pays, et l'important bassin de consommation en zone littorale, ont favorisé ces recompositions. Elles ont pu être des handicaps (séquence 2 vers 3) ou au contraire des atouts (séquence 3 vers 4). Les leviers de changement, c'est-à-dire les éléments sur lesquels les acteurs se sont appuyés pour s'adapter et faire face, sont quant à eux individuels (liés aux pratiques d'élevage ou à la taille du troupeau), ou collectifs (construction d'une action collective à travers l'AOP).

Les formes d'interaction Filière/Territoire/Systèmes d'élevage : d'un modèle à l'autre

À partir de l'analyse de la trajectoire du bassin, nous distinguons différentes formes d'interrelations filière(F)/territoire(T)/systèmes d'élevage(SE), qui constituent un système avec une cohérence propre (fig. 13). Depuis les années 1960, quatre modèles se sont succédé ou ont cohabité dans la trajectoire du bassin (fig. 14). Ils ont émergé par adaptations successives, radicales ou incrémentales des activités à l'échelle des laiteries, ou des élevages.

	Facteurs des changements	Leviers des changements
Séquence 1, avant les années 1960 : Maintien d'une agriculture paysanne sur fond de déprise agricole et d'exode rural		
Passage de la séquence 1 à la séquence 2	Volonté d'acteurs locaux de construire un projet de vie et d'activité dans les vallées Arrivée des néoruraux dans les zones pastorales non utilisées	<i>Pour les laitiers, valoriser les facteurs de production (prés- animal- travail)</i> <i>Pour les fermiers, préférer la souplesse et la robustesse du troupeau à la productivité individuelle</i> <i>Pour tous : répondre à la demande locale soutenue</i>
Séquence 2, 1960-1990 : Deux systèmes sociotechniques localisés : les systèmes d'activité fermiers d'une part et laitiers d'autre part		
Passage de la séquence 2 à la séquence 3	Premiers supermarchés (GMS) dans les bassins de consommation côtiers Les grands groupes industriels du centre-ouest développent leurs ventes dans les GMS de la région Importation de caillé espagnol à bas prix par les laiteries industrielles Saturation des marchés en Languedoc-Roussillon et crise caprine en France Mise aux normes des fromageries	<i>Augmenter les effectifs et la production du troupeau pour compenser les dépenses de mise aux normes</i> <i>Étendre les circuits commerciaux, sortir du local pour vendre la production</i> <i>Protéger le produit par un lien au lieu : demander la reconnaissance en AOC</i>
Séquence 3, 1990-2010 : Croiser le fer avec la concurrence dans les circuits longs		
Passage de la séquence 3 à la séquence 4	Engouement pour les produits locaux et de proximité. Multiplication de formes alternatives de vente Durcissement des conditions de référencement en centrales d'achat des GMS Très forte augmentation du prix des aliments pour les animaux	<i>Revenir vers des circuits de proximité ou des circuits courts ou des circuits dédiés</i> <i>Participer à des projets locaux</i> <i>Développer le pâturage</i>
Séquence 4, depuis 2010 : Retrouver de nouvelles cohérences en lien avec l'inscription territoriale des activités		

Tableau 1. Les principaux facteurs et leviers des changements survenus dans le bassin laitier « Pélarion Cévennes » au cours des 50 dernières années.

Le modèle chevrier fermier pastoral (MI). Nous employons ici, à dessin, le terme de « chevrier », pour indiquer qu'il s'agit d'une activité spécialisée. Mais nous la distinguons de « l'exploitation agricole spécialisée » des modèles de modernisation agricole. Ce modèle fermier répond à l'aspiration de construire une activité en harmonie avec le milieu, en valorisant les ressources disponibles et en allant au bout de la chaîne, du producteur au consommateur. Ce modèle était au départ pastoral extensif. Il connaît des adaptations entre 1975 et 2013, mais la cohérence d'ensemble ne nous semble pas remise en question. Avec l'engouement pour la proximité, la dimension territoriale locale sur laquelle ce modèle s'est construit reprend de l'importance.

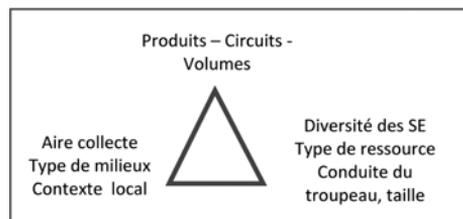


Figure 13. Les relations Filières/Territoire/Systèmes d'élevage, vues comme un modèle (voir chapitre méthodologique p. 21).

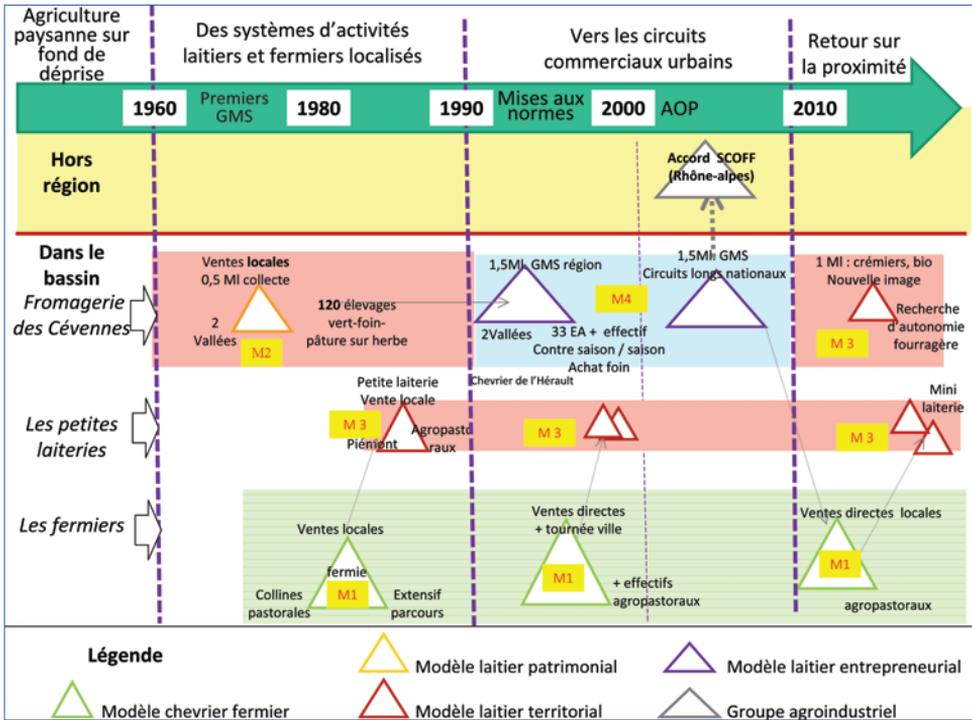


Figure 14. L'évolution des modèles d'interactions Filières/Territoire/Systèmes d'élevage au cours de la trajectoire du bassin Pélardon en Cévennes méridionales.

Le modèle laitier : logique patrimoniale (M2). Ce modèle s'inscrit dans une dynamique socioculturelle locale. Il répond à une volonté de construire un projet économique et social, viable et localisé : le projet agricole est vu comme un bien commun et patrimonial. C'est par exemple le modèle laitier décrit pour la Fromagerie des Cévennes entre 1960 et 1990. Son dimensionnement présente une double cohérence, à la fois d'adaptation des structures et des systèmes d'élevage à la valorisation des ressources disponibles sur l'exploitation (ici, essentiellement les prés), et d'adaptation des volumes produits par la coopérative au marché (local dans cette période).

Le modèle laitier : logique entrepreneuriale (M4). Ce cas rejoint les modèles économiques dominants sur la période : agrandissement des structures, recherche de marchés éloignés, apports d'intrants. L'ancrage au territoire se distend. La Fromagerie des Cévennes nous paraît correspondre à ce modèle entre 1990 et fin 2000 : recherche des marchés en circuits longs, pour écouler des volumes de production élevés par rapport à sa capacité logistique ; liens avec un groupe industriel hors zone, peu de liens au local ; systèmes d'élevage intensifiés par l'utilisation d'intrants.

Le modèle laitier, logique territoriale (M3). C'est le modèle de la petite coopérative locale ou mini-laiterie ayant une aire de collecte limitée. La majorité des ventes est locale ou dans des circuits dédiés, ou de proximité (géographique ou organisationnelle). Les produits sont diversifiés. Les systèmes d'élevage sont ajustés autant que faire se peut sur la valorisation des ressources locales (comme dans le type « fermier pastoral »). Ce modèle correspond à la Fromagerie des Cévennes après 2010, l'affineur et la mini-laiterie.

Il est intéressant de noter qu'au fil de sa trajectoire, la Fromagerie des Cévennes est passée par différents types de modèles : du modèle patrimonial au modèle entrepreneurial au modèle territorial. Ce processus de transformation a été en partie dicté par les contraintes économiques : nécessité d'investissement pour mettre aux normes, entraînant l'augmentation des volumes et donc la recherche de nouveaux marchés, à une période où la grande distribution en zones urbaines capte l'essentiel de la commercialisation. Tout au long de ce processus cette coopérative est restée artisanale et de petite dimension, y compris dans la période considérée comme entrepreneuriale, conduisant à des difficultés importantes d'ajustement entre le dimensionnement de l'activité et l'accès à ce type de marché.

LE SAVOIR-FAIRE ET LE TERROIR : DES OUTILS D'ADAPTATION À LA GLOBALISATION

Le local et le savoir-faire : outils de négociation protégés à travers un signe officiel de qualité

Pour garder leurs spécificités, les éleveurs caprins des Cévennes, laitiers et fermiers, ont construit leur activité en limitant l'ouverture de leur filière aux dynamiques industrielles. Ils ont choisi de protéger le produit à travers un signe officiel de qualité (SOQ) sur des bases territoriales (AOP) et d'inclure dans le cahier des charges des processus de transformation fermiers artisanaux, difficilement compatibles avec des procédés industriels. Les laiteries de la zone, refusant de fusionner avec des groupes industriels hors zone, *a contrario* de nombreuses laiteries dans d'autres zones AOP, ont utilisé le SOQ comme un moyen de négociation avec l'agro-industrie sur la base d'une relation de partenariat. Cette stratégie d'indépendance de la filière s'avère cependant bien plus facile à mettre en œuvre aujourd'hui, avec l'évolution des modèles de consommation et le développement de formes de vente de proximité (géographique ou organisationnelle).

L'évolution des modèles de consommation : un facteur-clé

L'évolution des modèles de consommation et de distribution sur la zone littorale est un facteur-clé de la reconfiguration des activités dans l'arrière-pays. Au fur et à mesure de la trajectoire, les polarités entre ces deux entités, entre le dedans (le bassin laitier en Cévennes méridionales) et le dehors (la zone urbaine littorale) évoluent. Nous pourrions distinguer schématiquement trois formes de rapports entre dedans et dehors :

- rapports tenus et limités : deux systèmes alimentaires qui coexistent, avec peu d'interactions entre eux : un système alimentaire localisé dans le bassin laitier et un système d'alimentation en zone urbaine tourné vers la grande distribution. Cette situation correspond à la période 1960-1990 ;
- un mouvement du dedans vers le dehors, des producteurs ruraux (laiteries ou producteurs fermiers) vers les consommateurs urbains. Les firmes locales tentent d'accéder aux circuits commerciaux des circuits longs urbains, avec les difficultés logistiques que nous avons présentées. La spécificité du produit a permis, comme nous l'avons vu dans le cas de la Fromagerie des Cévennes, de négocier les termes d'un accord de partenariat commercial, en jouant sur la différence et la spécificité du bien. Ce mouvement est porté par une logique économique (trouver des marchés) et s'inscrit dans les modèles économiques d'organisation des filières et de la distribution ;
- un mouvement du dehors vers le dedans, des consommateurs urbains vers les zones rurales du bassin laitier, via les circuits de proximité ou de vente directe. Ces circuits se multiplient en Cévennes méridionales. *A contrario* du mouvement précédent, celui-ci dépasse la stricte logique économique. Bien plus que l'achat de biens alimentaires, il s'inscrit dans une aspiration culturelle, et contribue à l'émergence de dynamiques territoriales.

Avec Pecqueur (2006), nous pourrions dire que « c'est le territoire lui-même qui est le produit vendu. C'est lui qui constitue l'offre composite ». Finalement, ce bassin laitier semble posséder toutes les caractéristiques d'un Syal (système agroalimentaire localisé) défini comme « une organisation de production et de services associés par leurs caractéristiques et leurs fonctionnements à un territoire spécifique. L'environnement, les produits, les individus, leurs savoir-faire, leurs institutions, leurs comportements alimentaires, leurs réseaux de relations, se combinent dans un territoire pour produire une organisation agroalimentaire à une échelle spatiale donnée » (Muchnik et al. 2008). En effet les Cévennes sont connues non seulement pour leur Pélardon mais aussi pour ses oignons (AOC oignon doux des Cévennes), son miel (IGP en cours d'instruction), ses capacités d'accueil touristique (parc national, patrimoine évolutif de l'agropastoralisme méditerranéen reconnu en 2009 par l'Unesco). Toutes ces ressources se combinent et sont reconnues au niveau des grandes villes du pourtour : Montpellier, Nîmes, Alès.

L'évolution des modèles de consommation, liée à des préoccupations culturelles et sociales, est motrice dans les transformations des systèmes d'élevage et des activités. Elle fait bouger les modes de production, de commercialisation et *in fine*, tout un territoire. Elle conduit à de nouvelles proximités entre le littoral et l'arrière-pays, entre les ruraux et les urbains.

Quand le traditionnel devient modernité

Un ensemble de facteurs ont contribué au maintien de savoir-faire locaux et à leur acquisition par les nouveaux arrivants. Ces savoir-faire concernent aussi bien les procédés de fabrication du fromage que les façons d'élever des animaux en valorisant une diversité de ressources spontanées et cultivées. Il en résulte, à l'instar d'autres régions, une diversité de systèmes d'élevage, qui contribue à la qualité paysagère et environnementale de ces espaces. La question des formes d'élevage qu'il serait souhaitable de développer pour le futur, les synergies et complémentarités entre différentes conduites des activités d'élevage s'en trouve ainsi relativement ouverte.

Ces savoirs et pratiques considérés souvent comme rétrogrades au regard des modèles de production modernes et performants (sur des critères de productivité) dans les trente glorieuses (Vissac 2002), sont aujourd'hui parés d'une nouvelle modernité et porteurs de technicité. Le maintien de ces savoirs constitue aujourd'hui un facteur de différenciation et d'avantage concurrentiel sur les circuits commerciaux, ainsi qu'un enjeu fort pour contribuer à la construction d'une dynamique territoriale autour d'un « système productif localisé » (Pecqueur 2006).

CONCLUSION

Dans un contexte de mondialisation des échanges, d'industrialisation des filières, d'urbanisation galopante, les territoires méditerranéens affrontent des mutations importantes, qui affectent le devenir des territoires, des produits et des agricultures. Ils accentuent la distance entre un littoral urbanisé et des espaces d'arrière-pays marginalisés, ainsi qu'entre les formes d'agricultures présentes sur ces espaces. L'enclavement de l'arrière-pays peut être, selon les périodes et les contextes, un handicap ou au contraire un atout, en lien notamment avec l'évolution des modèles alimentaires. Il peut contribuer à maintenir des savoirs et des usages culturellement inscrits dans un territoire. Leur spécificité, en ce

qui concerne la production fromagère, est aujourd’hui protégée par un signe de qualité lié au lieu, qui constitue un outil de différenciation et de négociation précieux.

Dans cette dynamique du changement global des filières et des territoires, la qualification des produits locaux, en lien avec une inscription géographique, est un puissant facteur de cohésion interne de la filière sur des bases culturelles et de différenciation permettant aux acteurs de la filière de s’ajuster chemin faisant au changement global.

Références

- Aubron C., 2012. *Dynamique agraire dans les vallées cévenoles. Résistances spécialisées face à la déprise*. Document de travail, projet ANR-Mouve.
- Benkahka A., 2003. *Stratégies d’acteurs et performances dans la valorisation de l’AOC Pélardon*. Mémoire de DEA d’économie du développement agricole, agroalimentaire et rural, Ensa Montpellier, 148 pages
- Boutonnet J.P., Napoléone M., Rio M., Monod F., 2005. *AOC Pélardon, filière en émergence. Enseignements et questions vives*. Symposium PSDR Pour et Sur le Développement Régional Lyon 9-11 mars 2005, 10 pages.
- Chambre d’agriculture LR, 2008. *Les circuits courts de commercialisation : un secteur d’activité en pleine croissance. Compte rendu de 3 études départementales coordonnées en Languedoc-Roussillon*. Trajectoire, synthèse n° 11, 12 p.
- Coux N., Étienne M., Léouffre M.C., Napoléone M., Bolchert C., Brosse E., Detry-Fouque P., Hugot S., Marjollet G., 2000. *Gestion concertée en Cévennes alsésiennes*, rapport Leader II, 43 p.
- CRIC, 1993. *Culture marchande – Culture technique*, PUF n° 27, 262 p.
- Delerce S., 2010. *État des lieux de l’élevage en Languedoc-Roussillon*. Dossier LRE et OIER-Suamme, 42 p.
- Filippi M., 2002. « Les sociétés coopératives agricoles entre ancrage territorial et intégration économique », *Études et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement* 33 :79-94.
- Hervieu B., Purseigne F., 2013. *Sociologie des mondes agricoles*, Armand Colin, 316 p.
- Houée P., 1989. *Les politiques de développement rural. Des années de croissance au temps d’incertitude*. Inra Economica, 241 p.
- Idèle, 2012. Résultats 2012. *Des exploitations caprines laitières et fromagères*. Collection « résultats annuels », 40 p.
- Institut d’études occitanes, 1979. *Histoire d’Occitanie*. Hachette Littérature, 949 p.
- Léger D., Hervieu B., 1979. *Le retour à la nature*. Le Seuil, 234 p.
- Le Jaouen J.C., 2003. « Les grandes mutations de l’élevage caprin », *La chèvre* 254 :16-20.
- Le Jaouen J.C. (coord.), 2003. « La France caprine se redessine », *La chèvre* 255 :13-23.
- Ministère de l’agriculture, 1959. *Monographies départementales, le Gard*. La documentation française, 83 p.
- Ministère de l’agriculture, 1961. *Monographies départementales, la Lozère*. La documentation française, 77 p.
- Mistral F., 1878. *Lou Tresor dou Felibrige, Dictionnaire de provençal*, http://www.lexilogos.com/mistral_frederic.htm
- Muchnik J., Pichot J.-P., Rawski C., SanzCañada J., Torres Salcido G., 2008. « Systèmes agroalimentaires localisés », *Les Cahiers Agricultures* 17(6) :513-586.
- Napoléone M., 2008. « Comment les systèmes d’élevage caprin répondent-ils à l’évolution des besoins d’une coopérative laitière ? Étude de cas en AOC Pélardon », In B. Dedieu, E. Chia, B. Leclerc, C.-H. Moulin, M. Tichit (éds), *L’élevage en mouvement : flexibilité et adaptation des exploitations d’herbivores*, Versailles, Quae, p. 219-227.

- Napoléone M., Boutonnet J.-P., 2010. « Lecture diachronique de l'évolution des systèmes de production et des stratégies de firmes, en élevage caprin laitier. Quelle analyse de la durabilité ? », *Options méditerranéennes* série A (100) :91-100.
- Napoléone M., Chazoule C., Fleury P., 2015. « La ressource fourragère qui convient. Conceptions et points de vue d'éleveurs des Cévennes et du Vercors », *Techniques & Culture* 63 :110-129.
- Pagès Y., 2011. *Étude des modes de commercialisation des éleveurs caprins fromagers de la région Languedoc-Roussillon*. Mémoire d'ingénieur ISA Purpan, 80 p.
- Pecqueur B., 2006. « Le tournant territorial de l'économie globale », *Espaces et sociétés* 124-125 :17-32.
- Ricard D. (coord.), 2013. *Les reconfigurations récentes des filières laitières en France et en Europe*. Presses univ. Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 456 p.
- Rieutord L., 2007. *Du territoire identitaire aux nouveaux partenariats villes-campagne : les voies du développement local dans la haute vallée de la Loire*. Norois 204, 23 p. <http://norois.revues.org>.
- Rieutord L., 2009. « Dynamiques rurales Françaises et reterritorialisation de l'agriculture », *L'information géographique* 73 :30-48.
- Site office de tourisme du Vigan : www.cevennes-meridionales.com
- Site région Languedoc-Roussillon : <http://www.manger-local/diversité-de-terroirs>
- Vissac B., 2002. *Les vaches de la République. Saisons et raisons d'un chercheur citoyen*. Inra éd., 505 p.



Votre avis nous intéresse

ANNEXE 1 : CHRONIQUE SIMPLIFIÉE DES CHANGEMENTS DANS LE BASSIN LAITIER PÉLARDON EN CÉVENNES MÉRIDIONALES

Divers	Les questions d'environnement montent en puissance			
	Crise caprine 1980	Crise caprine 1990 mises aux normes fromageries 1990 : Dossier AOC	ESB 2000 : décret AOC	Prix aliment bétail
	1960- 1980	1990-2000	2000-10	> 2010
Consommation	<i>Premiers GMS en zone urbaine : Concurrence fromages hors zone en GMS</i>	<i>SIQ : diversifier les gammes et rassurer le consommateur</i>	<i>Qualité et terroir</i>	<i>Multiplication projets collectifs de CC et/ou territoriaux</i>
	<i>Des modèles localisés laitiers et fermiers se mettent en place</i>	<i>Croiser le fer avec la concurrence</i>		<i>Retour sur la proximité</i>
Commercialisation	<i>Ventes de proximité à des locaux</i> 1960 : création Fromagerie Cévennes (ventes locales) Création Coop. chevriers de l'Hérault Fin 1970 : Chevriers fermiers : ventes directes et locales	<i>Trouver de nouveaux circuits hors bassin. Toucher les consommateurs urbains des zones côtières</i> <i>Fromagerie Cévennes : étendre les circuits vers les GMS régionaux puis GMS nationaux</i> En 1994 : 1 fermier devient affineur <i>Les chevriers fermiers</i> étendent leurs circuits vers les zones urbaines		<i>Tous les acteurs se recentrent vers de la proximité... qui s'adresse aux locaux et aux urbains des zones côtières</i> <i>Fromagerie Cévennes : ne plus passer par les centrales d'achat Coop chevriers Hérault évolue en minilaiterie</i> <i>Les chevriers fermiers</i> redéployent leurs ventes directes en zone (ex. création d'un marché paysan)
Territoire	Élevage laitier : 2 vallées Installation néoruraux en piémont 1970 : création parc national Cévennes	Projets territoriaux Label « grands sites » pour des sites des Cévennes		Mise en relation d'activités locales autour de projets commerciaux et territoriaux Reconnaissance patrimoine mondial humanité
Élevages	Émergence de 2 nouvelles formes d'élevage : systèmes laitiers « modernes » en vallées (1960) centrés sur les zones fourragères (très limitées) système fermier fromager pastoral extensif (fin 1970)	Évolution principales de ces systèmes : Laitiers : augmentation d'effectifs et recours à l'affouragement (foin de Crau) Fermiers : évolution vers systèmes agropastoraux		Pour tous, le mot d'ordre : Augmenter le pâturage, et l'autonomie fourragère et moins d'achats de foin

ANNEXE 2 : QUELQUES REPÈRES SUR L'AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE CAPRIN EN FRANCE

De l'agriculture en France	De la production caprine en France
<p>Avant 1960 : Petite paysannerie</p> <p>1960–1962 : loi de modernisation : Spécialisation et modernisation des exploitations ; « intensification » de l'agriculture</p> <p>1966 : loi sur l'élevage (amélioration génétique, défense sanitaire, établissements départementaux de l'élevage (EDE))</p> <p>Années 1970 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de la grande distribution • Aides aux régions « défavorisées », ou « en retard de développement », pour compenser leur « handicaps naturels » <p>1981 : Grèce dans CEE</p> <p>1986 : Espagne et Portugal dans CEE</p> <p>Années 1990–2000 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Début des lois sur l'environnement • ESB / crise sanitaire et de confiance • Développement des marques et labels <p>Fin 2000 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le prix des aliments du bétail augmente • Redéploiement des formes de circuits courts 	<p>Dès 1930 en Poitou-Charentes création d'une production laitière caprine spécialisée et une organisation collective de la transformation.</p> <p>Années 1970 : dans le Sud, arrivée des néoruraux</p> <p>Années 1980 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Crise nationale du fromage de chèvre (surproduction) • Développement du conseil en élevage caprin : productivité, sélection, dessaisonnement, affouragement • Les grands groupes laitiers du centre-ouest étendent leurs circuits commerciaux sur l'ensemble du territoire national via la grande distribution <p>Fin 1980 : importations de lait caillé espagnol par les entreprises laitières</p> <p>Années 1990 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seconde crise caprine grave • Les grands groupes laitiers mettent l'accent sur les volumes et sur la segmentation de la gamme • Mises aux normes des fromageries... lourds investissements exigés des producteurs fermiers, comme des entreprises laitières... <p>Les petites régions de tradition fermière protègent leurs produits, par des AOC</p>

Pour plus de détails, voir l'annexe 3 : "Repères chronologiques"



ANNEXE 3 : LA COMMERCIALISATION EN CIRCUITS LONGS ET SES CONSÉQUENCES SUR LA GESTION DE LA PRODUCTION

La collecte de la Fromagerie des Cévennes dépasse en 1990 le million de litres... La clientèle locale habituelle ne suffit plus. La coopérative étend sa commercialisation vers les grandes et moyennes surfaces (GMS) régionales. Livrer en GMS implique de fournir des volumes importants et réguliers toute l'année, alors que la production est naturellement saisonnée. Les éleveurs laitiers sont incités à produire plus et à produire du lait d'hiver (Napoléone 2008). Les effectifs des troupeaux augmentent. Les surfaces fourragères disponibles sont souvent insuffisantes. Le recours à des intrants augmente (foin et concentré).

Pour citer ce chapitre

Napoléone M., Boutonnet J.-P., 2015. « Bassin laitier "Pélardon en Cévennes méridionales" (France). Construire une filière localisée qui reste affranchie des dynamiques industrielles », In Napoléone M., Corniaux C., Leclerc B. (coords), *Voies lactées. Dynamique des bassins laitiers entre globalisation et territorialisation*, Inra-Sad - Cardère :157-184. DOI : 10.15454/1.447775162732745E12

Affiliations des auteurs

Martine NAPOLÉONE, Inra, UMR0868 Selmet, F-34060 Montpellier, France

Jean-Pierre BOUTONNET, Inra, UMR0868 Selmet, F-34060 Montpellier, France

Ce travail a été conduit dans le cadre du projet de recherches Mouve financé par l'Agence nationale de la recherche (projet ANR-2010-STRA-005-01).



SOMMAIRE

Remerciements..... 5

Préface

Benoît Dedieu, Patrick Caron 9

Introduction

Martine Napoléone, Christian Corniaux 13

MÉTHODE D'ANALYSE DES RECONFIGURATIONS DES BASSINS LAITIERS

De la trajectoire singulière aux processus communs

Martine Napoléone, Christian Corniaux 21

HISTOIRES SINGULIÈRES DE SEPT BASSINS LAITIERS SUR QUATRE CONTINENTS

Bassin laitier de Salto (Uruguay)

L'expansion d'un bassin laitier basé sur le développement de l'agroindustrie et de l'exportation

Pastora Correa, Pedro Arbeletche, Laura Piedrabuena, Danilo Bartaburu, Jean-François Tourrand, Hermès Morales Grosskopf..... 39

Bassin laitier de Ba Vi (Vietnam)

Un territoire d'élevage façonné par les politiques publiques, entre modèle industriel et soutien à la paysannerie

Guillaume Duteurtre, Duy Khanh Pham, Jean-Daniel Cesaro 67

Bassin laitier du Livradois-Forez (France)

Vers un réancrage de la production laitière dans le territoire

Marie Houdart, Virginie Baritoux, Sylvie Cournut..... 89

Bassin laitier des « Quatre Montagnes » (France)

Influences extérieures, réaction des acteurs locaux et réinvention de la tradition

Sophie Madelrieux, Françoise Alavoine-Mornas 111

Bassin laitier de la basse vallée du fleuve Sénégal (Sénégal)

Le développement de la filière entre lait local et lait en poudre importé

Christian Corniaux 143

<i>Bassin laitier « Pélaridon en Cévennes méridionales » (France)</i> <i>Construire une filière localisée qui reste affranchie des dynamiques industrielles</i> Martine Napoléone, Jean-Pierre Boutonnet.....	157
<i>Bassin laitier de Brasil Novo (Brésil)</i> <i>L'émergence d'un bassin laitier localisé sur un front pionnier</i> René Pocard, Soraya Carvalho.....	185

FORMES ET MOTEURS DES RECONFIGURATIONS DES BASSINS LAITIERS

<i>Les conditions d'interaction entre dynamique de bassins laitiers et dynamique territoriale</i> Marie Houdart, René Pocard.....	209
<i>Les stratégies spatiales hybrides des laiteries entre (re)localisation et globalisation</i> Christian Corniaux, Virginie Baritaux, Sophie Madelrieux	227
<i>L'évolution conjointe des bassins laitiers et des systèmes d'alimentation des élevages : quelle combinaison des ressources ?</i> Alain Havet, Sylvie Cournut, Sophie Madelrieux, Martine Napoléone.....	249
<i>Entre local et global : quelles reconfigurations à l'œuvre dans les bassins laitiers ? Analyse comparative dans des bassins laitiers au Nord et au Sud</i> Martine Napoléone, Jean-Pierre Boutonnet	267

CONCLUSION, POSTFACE ET ANNEXES

<i>Conclusion</i> Christian Corniaux, Martine Napoléone	299
<i>Postface. Le lait, la vie, les technologies et des hommes...</i> Bernard Hubert.....	305
<i>Annexe 1 – Sigles utilisés</i>	310
<i>Annexe 2 – Voyage aux pays du lait : dynamiques laitières dans le monde</i> Christian Corniaux	312
<i>Annexe 3 – Repères chronologiques concernant l'agriculture, l'élevage, le développement rural en France</i>	321
<i>Les auteurs</i>	326